

Rapport du conseil d'établissement : année 2020-2021

Lors de la dernière année scolaire, le Conseil d'établissement de l'école primaire des Avenues s'est réuni à cinq reprises. Le conseil est consulté et informé sur différents sujets en plus d'avoir adopté et approuvé de nombreux dossiers en lien avec ses responsabilités. Une rencontre a été annulée.

Les membres parents étaient:

Paméla Tanguay-Ménard	Présidente et parent avec droit de vote, présidente	Mandat de 2 ans
Marie-Christine Lessard	Parent avec droit de vote, vice-présidente	Mandat de 1 an
Chrislain Djomako	Parent avec droit de vote	Mandat de 1 an (en remplacement)
Josée Bouffard	Parent avec droit de vote	Mandat de 2 ans
Julie Laroche	Parent avec droit de vote	Mandat de 1 an (en remplacement)
Marie-Claude Bernard	Parent avec droit de vote, déléguée au Comité de parents	Mandat de 2 ans
Jessy allaire	Parent avec droit de vote (parent substitués)	Mandat de 1 an
Carl Chartier	Personnel enseignant au 1 ^{er} cycle, avec droit de vote	
Marie Grégoire	Personnel enseignant au préscolaire, avec droit de vote	
Chantal Dubé	Personnel en remplacement	
Myriam Chouinard	Personnel enseignant en adaptation scolaire, avec droit de vote	
Sylvie Lessard-Rodrigue	Responsable du service de garde avec droit de vote	
Véronique Breton	Secrétaire d'école avec droite de vote	
Nom	Catégorie « Membres associés sans droit de vote »	
Caroline Roy	Directrice de l'école des Avenues sans droit de vote	
Julie Béliveau	Directrice adjointe de l'école des Avenues sans droit de vote	

Madame Caroline Roy, directrice et Julie Béliveau, directrice adjointe, étaient présentes aux rencontres.

Madame Pamela Ménard a été élue présidente ainsi que Madame Marie-Christine Lessard au titre de vice-présidente.

Le Conseil d'établissement **a adopté** les points suivants :

- Le rapport annuel 2020-2021 du Conseil d'établissement
- Le budget et les mesures dédiées 2020-2021
- Le budget 2020-2021 du Conseil d'établissement
- Les dates des rencontres pour l'année 2020-2021
- La date de l'assemblée générale des parents et rencontre des parents de septembre 2021

Le Conseil d'établissement **a approuvé** les points suivants :

- Les règles de régie interne
- Les différentes sorties de classes
- La campagne de financement de la Fondation
- Les règles de fonctionnement du service de garde 2021-2022
- La grille-matières de 2021-2022
- Les encadrements relatifs aux contributions financières des parents 2021-2022
- Les encadrements des sorties 2021-2022
- Les listes des fournitures scolaires 2021-2022

Le conseil d'établissement **a été consulté** ou des discussions ont eu lieu sur les sujets suivants :

- Photo scolaire
- Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents
- Les habitudes de déplacements
- Caisse scolaire

Le conseil d'établissement a également été informé des sujets suivants :

- Rôles et responsabilités du conseil d'établissement
- Formations offertes aux nouveaux membres par la CSRS
- Organisation scolaire 2021-2022
- Fondation
- Suivi école en contexte COVID-19
- Cour d'école
- Agrandissement
- Service de garde
- Activités, projets et fonctionnement de l'école
- Comité de parents
- Questions des parents

Comme lors des années antérieures, nous avons eu de belles discussions et les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt des élèves. Nous tenons à souligner la participation positive et constructive de chacun des membres.

Pamela Ménard

Présidente du conseil d'établissement école Des Avenues

Caroline Roy

Directrice école Des Avenues